

**Conseil d'établissement de l'école St-Jude**

71, rue Alphonse Desjardins Châteauguay J6K 1N1

**Séance ordinaire du 22 février 2023**

**Tenue au salon du personnel à l'école St-Jude**

**18h30**

**Procès-verbal**

**1. Mot de bienvenue de la direction**

À 18h30 Mme Jacques ouvre la séance du conseil d'établissement,

<b>Nom</b>	<b>Groupe représenté</b>	<b>Présent ou absent</b>
Roussin, Andrée-Anne	Parent	Présente (1/2 rencontre)
Byette, Anik	Parent	Absente
Giroux, Jonathan	Parent	Présent
Lanelle, Jouemo	Parent	Présente
Charron, Marylise	Parent	Présente
Diop, Maty	Parent	Présente
Sow, Fatouma	Parent - substitut	Absente
Piewe, Jean	Parent- substitut	Absent
Ethier, Audrey	Enseignante	Présente
Caouette, Dominique	Enseignante	Présente
Crête, Claudia	Enseignante	Présente
Grenier, Mélanie	Enseignante - substitut	Absente
McKenna, Valérie	Service de garde	Présente
Turcotte, Julie	Soutien	Présente
Jacques, Chantal	Direction	Présente

Quorum = 6 membres présents, dont minimum 3 parents

**2. Nomination d'un secrétaire**

Madame Chantal Jacques est nommée secrétaire.

**3. Question du public**

Aucune question

#### 4. Adoption de l'ordre du jour – 22 février 2023

1. Mot de bienvenue de la direction
2. Nomination d'un secrétaire
3. Question du public
4. Adoption de l'ordre du jour du 22 février 2023
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2023
6. Élection d'un nouveau représentant pour le comité de parents
7. Suivi projet éducatif
8. Principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents 2023-2024
9. Grille-matières 2023-2024
10. Photos scolaires 2023-2024
11. OPP
12. Demande d'approbation d'une sortie scolaire
13. Mot de la représentante du service de garde
14. Mot de la représentante du personnel de soutien  
Fondation Maman Dion
15. Mot du président
16. Levée de la séance

Préparé par Chantal Jacques et Monsieur Jonathan Giroux

**C.É-026/23-02-22** IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Giroux et appuyé par Madame Valérie McKenna d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

#### 5. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2023

**C.É-027/23-02-22** IL EST PROPOSÉ par Madame Dominique Caouette et appuyé par Madame Claudia Crête d'adopter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2023

**Adopté à l'unanimité**

#### 6. Élection d'un nouveau représentant pour le comité de parents

Madame Marylise Charron est officiellement notre représentante au comité de parents. Lors de notre première rencontre du CÉ en septembre, nous avons prévu qu'il y aurait une rotation de présence aux rencontres du comité entre notre représentante et le substitut pour alléger la tâche. Comme nous n'avons plus de substitut, nous avons décidé de choisir un substitut, en rotation, pour chacune des rencontres. La décision sera prise lors de notre CÉ mensuel pour la prochaine rencontre du comité de parents. Comme il est maintenant possible d'assister aux rencontres par TEAMS ou par ZOOM, cela devient plus facilitant pour les parents qui la conciliation avec la famille.

## 7. Suivi projet éducatif

Madame Jacques nous présente le document pour le nouveau projet éducatif de l'école St-Jude. Elle explique aux membres du CÉ l'état d'avancement des démarches et ce qui sera fait lors des prochaines rencontres du comité "projet éducatif".

## 8. Principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents 2023-2024

Madame Jacques présente un nouveau document qui doit être approuvé par les membres du CÉ. Celui-ci contient les principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents pour l'année 2023-2024. Les listes d'effets scolaires sont basées sur ces principes. Deux ajouts ont été proposés : inclure le lien pour le site Web de l'école St-Jude afin de faciliter la tâche des parents pour retrouver les listes et ajouter le matériel informatique comme étant des frais pouvant être chargés aux parents en cas de bris.

**C.É-028/23-02-22** IL EST PROPOSÉ par Madame Maty Diop et appuyé par Madame Marylise Charron d'approuver les principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents 2023-2024 avec les modifications.

**Approuvé à l'unanimité**

## 9. Grille-matières 2023-2024

Madame Jacques présente la proposition de la grille-matières pour l'année 2023-2024. Madame Jacques explique comment la distribution des heures des matières est réfléchi en lien avec les encadrements de la loi de l'instruction publique. Elle explique le choix de l'équipe enseignante concernant l'éducation physique, le volet d'art enseigné, l'anglais et les contenus obligatoires. Elle explique aussi que la matière éthique et culture religieuse sera remplacée par culture et citoyenneté québécoise. Lorsque le programme deviendra effectif, nous pourrons changer le nom sur la grille. Pour l'instant, les anciennes modalités s'appliquent.

**C.É-029/23-02-22** IL EST PROPOSÉ par Madame Valérie McKenna et appuyé par Madame Audrey Éthier d'approuver la grille-matières 2023-2024.

**Approuvé à l'unanimité**

## 10. Photos scolaires 2023-2024

Monsieur Giroux demande aux membres du CÉ leur opinion sur l'expérience avec la compagnie de photos scolaires 2022-2023, car le moment de l'année où il faut réserver une date afin d'avoir une bonne date pour la prise de photos à l'automne. Il a été mentionné que le fond vert qui permet de choisir l'arrière-plan est très apprécié des parents. Ensuite, les parents ont partagé leur déception de l'encadrement des photographes auprès des enfants : les enfants avaient parfois des poses figées, qui manquaient de naturel, ce qui est différent des années précédentes. Les photographes ne semblaient pas dérangés par le fait que les élèves soient décoiffés. La photo de

groupe dans des cubes n'a pas été appréciée, car il n'est pas possible de bien voir le visage des enfants sur la petite photo de classe qui est remise gratuitement. Madame Jacques a précisé que la photo de groupe dans des cubes est due à l'impossibilité d'être en groupe et près les uns des autres à cause de la distanciation COVID à ce moment-là. Aussi, Madame McKenna mentionne que les photographes présentes à ce moment-là n'étaient les mêmes qu'à l'habitude. Pour l'organisation, une plus grande présence de bénévoles faciliterait la prise des photos. Cela s'explique que nous ne pouvions pas recruter des parents bénévoles à cause des restrictions COVID. Nous n'avions qu'une bénévole, car Madame Chantal qui est présente normalement était en congé ce moment-là.

Il a donc été décidé de reprendre la compagnie « Fotoplus » en mentionnant nos souhaits pour l'année 2023-2024 : nous voulons une photo de groupe traditionnelle et nous souhaitons des photographes ayant assez d'expérience pour mettre à l'aise les enfants.

## **11. OPP**

Monsieur Giroux présente les projets d'activités qui pourraient être facilités par les membres de l'OPP. Les parents de l'OPP se portent volontaires pour aider les enseignants à organiser des sorties pour les différents groupes de l'école. Les parents mentionnent que leur aide serait donnée selon les besoins des enseignants : aide financières pour payer l'autobus ou pour leur réservation, aide pour trouver des bénévoles, aide pour trouver des activités éducatives où il y a encore des disponibilités, etc. D'ailleurs, une communication sera envoyée aux enseignants pour leur offre d'aide. Les enseignants pourront communiquer avec les parents de l'OPP pour faire leur demande.

Les membres de l'OPP ont l'intention d'organiser des activités de levées de fond, ce qui permettrait de faire plus d'activités pour les élèves à l'école. L'école pourrait proposer aux parents de commander des étiquettes d'identification personnalisées pour les vêtements ou pour les objets personnels des élèves. De cette façon, chaque commande effectuée par les parents donne une redevance à l'école. L'entreprise « Colle à moi » est très appréciée par ceux qui ont utilisé leurs services. Il serait aussi possible de réserver une journée-bénéfice à la « Station des délices », soit le 11 et 12 mai. Une remise sur la vente de crème glacée et slush serait donnée à l'école St-Jude. L'OPP aimerait refaire l'activité de Zumba, telle ce que celle qui a été si populaire l'an dernier. Un prix d'entrée serait demandé et des collations glacées seraient vendues. Une dernière activité est proposée pour bien clore l'année scolaire. Il s'agit d'un BBQ où toutes les familles de l'école seraient invitées.

## **12. Demande d'approbation d'une sortie scolaire**

Il n'y a pas de demande d'approbation pour une sortie scolaire.

### 13. Mot de la représentante du service de garde

Il y a encore des inscriptions au service de garde pour l'an prochain. Le service de garde ne sera pas ouvert durant la semaine de relâche, car le minimum d'inscription n'a pas été atteint. Les parents ont mentionné des difficultés informatiques avec le formulaire d'inscription en ligne sur Mozaïk. Ils ont aussi mentionné une expression qui pourrait porter à confusion tels que « garde exclusive ». Madame McKenna en a pris note.

### 14. Mot de la représentante du personnel de soutien

Madame Julie Turcotte explique qu'elle a reçu une proposition d'aide financière pour les parents en difficulté. Il s'agit de la fondation Maman Dion qui offre des trousseaux pour la rentrée scolaire. Les membres du CÉ doivent donner leur accord pour que l'école puisse transmettre l'information à tous les parents. Ceux-ci doivent s'inscrire eux-mêmes puisque des informations personnelles sont demandées. Il n'y a aucune intervention à faire pour le personnel de l'école. Les membres du CÉ sont en accord avec la proposition.

### 15. Mot du président

Monsieur Giroux remercie tous les membres pour leur présence et leur participation à la rencontre.

### 16. Levée de la séance

**C.É-030/23-02-22** À 20h40, les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Madame Maty Diop et secondé par Madame Marylise Charron de lever la séance.

**Adopté à l'unanimité**

Procès-verbal adopté le \_\_\_\_\_ .

\_\_\_\_\_  
Jonathan Giroux  
Président du conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
Chantal Jacques  
Directrice